Toujours à la recherche d'un emploi

Vincent Dubé et Claude Dionne

Un emploi, en plus de procurer un revenu, constitue généralement une activité valorisante et enrichissante, élargit le milieu de vie et parfois donne même un statut social. Le chômage de longue durée peut donc s'avérer particulièrement pénible en raison des difficultés financières et des problèmes psychologiques qu'il risque de causer. Du point de vue de la politique publique, mieux déterminer les facteurs qui sont associés aux plus longues périodes de chômage est donc critique.

Or, il est bien connu que la durée totale annuelle du chômage n'est pas répartie uniformément au sein de la population active canadienne. Au contraire, une bonne partie de ce temps se concentre parmi des groupes particuliers de personnes qui recherchent pendant de longues périodes un emploi. De fait, un article récent (Dubé, 2004) démontre que les groupes les plus susceptibles d'être touchés par le chômage prolongé étaient les hommes, les travailleurs âgés, les personnes moins scolarisées ainsi que les résidents du Québec et de la Colombie-Britannique.

Le but de la présente étude est d'examiner les facteurs qui ont influé sur les chances[1] de trouver un emploi dans le cas des personnes en chômage durant plus de six mois consécutifs à la fin des années 1990 et au début des années 2000[2]. Pour ce faire, un modèle de durée, basé sur un échantillon longitudinal de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), a été utilisé (voir *Source des données*).

Quelques facteurs ont eu une incidence notable sur les chances d'une personne en chômage de longue durée de trouver un emploi (tableau)[5]. À titre comparatif, les résultats obtenus pour les personnes en chômage de courte durée (période de six mois ou moins) et pour l'ensemble des chômeurs (toutes durées de la période de chômage confondues) sont également présentés[6].

Vincent Dubé est au service de la Division des transports. Claude Dionne est au service de la Division de la culture, du tourisme et du centre de la statistique de l'éducation. On peut joindre Vincent Dubé au (613) 951-7031 et Claude Dionne au (613) 951-5043, ou bien l'un ou l'autre à perspective@statcan.ca.

Les personnes ayant moins de chances de trouver un emploi

Les travailleurs âgés

L'âge des personnes en chômage de longue durée avait une influence certaine sur leurs chances de trouver un emploi. De fait, on observe que les plus jeunes chômeurs (ceux âgés de 16 à 25 ans) avaient 35 % plus de chances de trouver un emploi que ceux de 26 à 45 ans (groupe témoin). À l'inverse, les chômeurs les plus âgés (ceux de 56 ans et plus) avaient 39 % moins de chances de trouver un emploi. Ces résultats vont dans le même sens que plusieurs autres études canadiennes ayant démontré que les travailleurs plus âgés ont davantage de difficulté à trouver un emploi (Corak, 1990; Crémieux, Fortin, Storer et Van Audenrode, 1995; Wong, Henson et Roy, 1999). Parmi les explications souvent mentionnées, on retrouve la possibilité qu'il y ait discrimination ou que les employeurs préfèrent investir dans la formation auprès d'une main-d'œuvre plus jeune et ainsi espérer obtenir un rendement à plus long terme.

Les bénéficiaires d'assistance sociale

Les personnes en chômage de longue durée bénéficiant de prestations d'assistance sociale présentaient 47 % moins de chances de trouver un emploi. Bien qu'il puisse être de prime abord tentant de vouloir expliquer cela par la présence même de ce programme, le lien n'est en aucun cas certain. En fait, la certitude d'un revenu minimal peut permettre au contraire au chômeur d'être plus efficace dans sa recherche d'emploi en lui permettant, entre autres, de se vêtir convenablement, de se déplacer pour rencontrer les employeurs ou encore de déménager là où les emplois sont disponibles. Il est probablement plus juste d'expliquer ce résultat par des différences dans les caractéristiques personnelles entre les chômeurs qui ont reçu de l'assistance sociale et ceux qui n'en ont pas reçu. De

Source des données

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu fournit des données longitudinales sur la situation vis-à-vis l'activité pour chaque mois d'une année donnée. En janvier de chaque année, des renseignements concernant l'année qui vient de se terminer sont recueillis auprès de quelque 70 000 personnes (35 000 par panel). Les répondants font partie de l'enquête pour une période de six ans.

Les estimations ont été pondérées de façon à être représentatives de la population canadienne (à l'exclusion des personnes vivant dans les territoires, les réserves indiennes, les bases militaires et les établissements institutionnels). On a utilisé deux échantillons. Le premier échantillon est constitué de répondants ayant fait partie de l'enquête de janvier 1996 à décembre 1998, et le deuxième, de répondants participant à l'enquête de janvier 1999 à décembre 2001.

L'échantillon de chômeurs de longue date a été formé en utilisant le premier épisode de chômage de longue durée. L'analyse porte sur les personnes en chômage et non sur les périodes de chômage. Ainsi, dans le cas où une personne avait connu plus d'un épisode de chômage durant la période d'observation, seul le premier était retenu. Par ailleurs, puisqu'il était impossible de mesurer avec précision la durée d'un épisode de chômage déjà amorcé au moment de l'entrée d'une personne dans l'échantillon (soit avant janvier 1996 pour le premier groupe et avant janvier 1999 pour le deuxième groupe), ces observations ont été exclues (censure à gauche). Les étudiants ont été retirés de l'échantillon étant donné qu'ils n'ont vraisemblablement pas un lien aussi fort avec le marché du travail que le reste de la population.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu sommaire de l'échantillon final utilisé aux fins de modélisation. Dans l'ensemble, 2 538 personnes (chiffre non pondéré) ont connu un épisode de sept mois ou plus de chômage durant les trois années observées. De ce nombre, 1 536 provenaient du premier panel, et 1 002, du deuxième panel.

Modèle utilisé

Un modèle à risques proportionnels (méthode de vraisemblance partielle de Cox) a été utilisé afin de déterminer les facteurs pouvant affecter la répartition de la durée des épisodes de chômage. Ce modèle est basé sur une approche de recherche d'emploi utilisant une fonction de risque, soit le risque conditionnel d'une personne de trouver un emploi[3]. L'avantage premier de ce type de modèle est qu'il permet de prendre en considération l'influence de la durée de la période de chômage sur le risque de quitter le chômage et permet la prise en compte de valeurs censurées à droite (c'est-à-dire les périodes de chômage qui se poursuivent au-delà du dernier mois observé). Dans le contexte de cette spécification, l'effet proportionnel de chaque variable sur le risque est ainsi estimé. Les résultats figurant dans le tableau sur les facteurs associés aux chances de trouver un emploi peuvent être interprétés comme des variations en pourcentage du risque de trouver un emploi à l'égard d'une variation unitaire d'une variable indépendante donnée (variables explicatives)[4].

Description de l'échantillon final

	Ensemble des chômeurs				Chômeurs de longue date			
	Échantillon*	Population**		Durée moyenne†	Échantillon*	Population**		Durée moyenne†
		milliers	%	mois		milliers	%	mois
Total	**7 544**	**3 051**	**100,0**	**5,6**	**2 538**	**1 016**	**100,0**	**11,5**
1996 à 1998	4 317	1 701	55,7	5,8	1 536	600	59,0	11,7
1999 à 2001	3 227	1 350	44,3	5,2	1 002	416	40,9	11,2

* *Chiffres non pondérés.*
** *Chiffres pondérés de façon à représenter la population canadienne.*
† *Durée moyenne de la période de chômage pour les personnes ayant trouvé un emploi au cours de la période d'observation.*

même, on peut penser que les bénéficiaires d'assistance sociale peuvent avoir des liens moins forts avec le marché du travail : plus faible optimisme en ce qui a trait à leurs chances de trouver un emploi, moins de relations en milieu de travail, etc.

Par ailleurs, compte tenu des critères d'admissibilité au programme liés à la situation financière, on peut présumer que le laps de temps qui s'écoule entre le moment de la cessation d'emploi et le moment où le chômeur présente une demande d'assistance sociale

Tableau : Facteurs associés aux chances de trouver un emploi

	Chômage de courte durée	Chômage prolongé	Ensemble des chômeurs
Âge		%	
16 à 25 ans	27	35	30
26 à 45 ans (groupe témoin)	0	0	0
46 à 55 ans	-16	n.s.	-15
56 ans et plus	-48	-39	-46
Incapacité	-30	n.s.	-25
Prestations d'AE	-18	21	-12
Prestations d'assistance sociale	-40	-47	-45
Principal soutien économique	14	16	15
Zone urbaine*	n.s.	n.s.	n.s.
Immigrant	n.s.	-21††	-15
Minorité visible ou Autochtone	-15	n.s.	-15
Femme	-13	n.s.	-9
Expérience**	24	n.s.	22
Scolarité			
Études secondaires non terminées	n.s.	n.s.	n.s.
Études secondaires terminées (groupe témoin)	0	0	0
Études collégiales	13	n.s.	n.s.
Études universitaires	27	n.s.	20
Présence d'enfants	n.s.	n.s.	n.s.
Vivant en couple	n.s.	n.s.	n.s.
Région			
Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.
Québec	n.s.	n.s.	-11
Ontario (groupe témoin)	0	0	0
Prairies	13	35	20
Colombie-Britannique	n.s.	n.s.	n.s.
Panel 2 (1999 à 2001)†	n.s.	n.s.	n.s.

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 2001

* *Ville de 50 000 habitants ou plus.*

** *Deux années d'expérience sur le marché du travail ou plus.*

† *Le panel 1 est le groupe témoin.*

†† *Ce résultat est statistiquement significatif à un niveau de confiance de 90 %, alors que les autres le sont à un niveau de confiance de 95 %. Le sigle n.s. désigne un résultat non significatif.*

Le modèle ne porte pas sur six années consécutives, mais plutôt sur deux panels longitudinaux de trois années amalgamés ensemble (panel 1 : 1996 à 1998; panel 2 : 1999 à 2001).

signale une transition plus longue. Enfin, pour ne pas être pénalisés par le programme, il est aussi possible que ces chômeurs soient moins susceptibles de chercher un emploi temporaire ou à temps partiel, ou encore de déclarer officiellement ces emplois.

Les immigrants

Les immigrants ont eu 21 % moins de chances de trouver un emploi. Cela va de pair avec la croyance selon laquelle ils éprouvent davantage de difficultés dans leur recherche d'emploi. Selon l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (2003), les principaux obstacles mentionnés par les immigrants étaient leur manque d'expérience sur le marché canadien, la difficulté de faire reconnaître leurs titres acquis à l'étranger et le manque de connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles.

Toutefois, ce facteur n'a pas eu d'effet chez les personnes en chômage de courte durée. Cette situation semble ainsi traduire un certain clivage au sein de ce groupe selon le temps passé au pays. Il est possible que les personnes en chômage prolongé soient davantage des nouveaux immigrants, alors que celles en chômage de courte durée vivent probablement au pays depuis une certaine période, d'où leurs caractéristiques du point de vue du marché du travail maintenant relativement similaires à celles de l'ensemble des travailleurs canadiens[7].

Les personnes ayant plus de chances de trouver un emploi

Les prestataires d'assurance-emploi

Les personnes en chômage de longue durée recevant des prestations d'assurance-emploi (AE) affichaient 21 % plus de chances de trouver un emploi que celles qui n'en recevaient pas. On observe le résultat contraire chez les personnes en chômage de courte durée et chez l'ensemble des chômeurs (population fortement influencée par le chômage de courte durée).

Comme le démontrent les résultats, l'effet global de l'AE sur la durée de l'épisode de chômage est difficile à interpréter. L'une des principales raisons est que différents phénomènes peuvent parfois agir de façon concomitante ou encore concurrente.

D'abord, lorsque l'on considère les personnes en chômage de courte durée, il faut se rappeler que bon nombre d'entre elles sont dans cette situation pendant une très petite période (par ex., moins de deux mois). Ainsi, il est inutile pour une part de ces personnes de s'inscrire au programme d'assurance-emploi. Cela expliquerait en partie pourquoi celles qui ne recevaient pas de prestations d'AE avaient des chances plus élevées de trouver un emploi. De même, on peut penser que les personnes en chômage de courte durée sont davantage présentes dans les secteurs à taux de roulement élevé, où l'on retrouverait un plus grand nombre d'emplois temporaires et où il serait vraisemblablement plus difficile d'accumuler le nombre d'heures nécessaires pour être admissible à l'AE.

De plus, l'incidence de l'AE sur les chances de trouver un emploi n'est pas constante dans le temps, mais au contraire, varie selon la durée de la période de prestations. Par exemple, il est possible que les personnes qui se trouvent au début de leur période de prestations — ce qui correspond également à leurs premiers mois de chômage — peuvent ressentir une plus faible incitation à chercher un emploi que celles qui se dirigent plutôt vers la fin de leur période de prestations.

Enfin, compte tenu des exigences relatives à l'admissibilité au programme qui nécessitent qu'une personne accumule un nombre minimal d'heures de travail, il est possible que les prestataires d'AE aient un lien plus fort avec le marché du travail, ce qui les favoriserait lors de la recherche d'un emploi. Par ailleurs, l'une des raisons pouvant expliquer pourquoi ce phénomène ne s'observe que dans le cas du chômage prolongé pourrait être le fait que celui-ci exclut en bonne partie le chômage saisonnier et les emplois temporaires qui, de par leur importance, peuvent créer certains biais sur les effets du programme.

Les chômeurs qui sont le principal soutien du ménage

Le fait d'être le principal soutien du ménage augmentait de près de 16 % les chances d'un chômeur de longue date de trouver un emploi. On peut supposer que les personnes dans cette situation ont de plus grandes responsabilités financières et donc, une plus forte pression à trouver un emploi.

Les habitants des Prairies

Les chômeurs de longue date de la région des Prairies affichaient 35 % plus de chances de trouver un emploi que ceux qui résidaient en Ontario (groupe témoin). Cela est cohérent avec les différents indicateurs du marché du travail pour cette période. Par exemple, la région des Prairies enregistrait à la fois les taux de chômage et les fréquences de chômage prolongé les plus faibles en 2001(chiffres non montrés)[8].

Facteurs chez les personnes en chômage de courte durée

Presque tous les facteurs observés pour les chômeurs de longue date étaient aussi observés pour les personnes en chômage de courte durée. Toutefois, d'autres facteurs avaient une influence sur les chances de ces dernières de trouver un emploi.

On retrouvait d'abord le niveau de scolarité. Les personnes ayant fait des études collégiales avaient 13 % plus de chances de trouver un emploi que celles ayant uniquement terminé leurs études secondaires (groupe témoin), alors que ces chances augmentaient à 27 % chez celles ayant fait des études universitaires. Ce résultat est cohérent avec l'idée que l'amélioration du capital humain devrait accroître les possibilités d'emploi en raison, entre autres, d'une plus forte productivité anticipée par les employeurs. Par ailleurs, l'une des raisons pouvant expliquer l'absence de ce facteur dans le cas des personnes en chômage prolongé pourrait être que celles plus scolarisées sont davantage concentrées dans des domaines d'études plus spécifiques ou tout simplement moins en demande sur le marché du travail. Il est aussi possible que les personnes les plus scolarisées aient des exigences plus élevées, ce qui pourrait alors réduire leurs chances de trouver plus rapidement un emploi.

L'expérience représentait aussi un autre facteur favorable. Les personnes qui possédaient au moins deux années d'expérience sur le marché du travail avaient environ 24 % plus de chances de trouver un emploi. Les antécédents témoignant du rendement au travail permettent peut-être de diminuer le risque lié au recrutement pour les employeurs.

La présence d'une incapacité influait également, mais de façon négative cette fois. Les personnes ayant une incapacité avaient 30 % moins de chances de trouver un emploi, comparativement aux personnes n'en ayant pas. Ainsi, ce facteur peut être susceptible de réduire

les offres d'emploi disponibles (par ex., limitation des tâches, discrimination au recrutement) et de rendre la recherche plus difficile à court terme.

Enfin, tel que démontré par les programmes d'équité en matière d'emploi, les femmes, les minorités visibles et les Autochtones avaient moins de chances de trouver un emploi au sein de la population en chômage de courte durée. Ainsi, les chômeuses avaient 13 % moins de chances de trouver du travail, alors que les membres des minorités visibles et les Autochtones avaient pour leur part 15 % moins de chances[9].

Conclusion

Quelques facteurs ont influé sur les chances des personnes en chômage de longue durée de trouver un emploi durant la fin des années 1990 et le début des années 2000. Les chômeurs plus âgés et ceux qui recevaient des prestations d'assistance sociale avaient des probabilités plus faibles de trouver un emploi. À l'inverse, les chômeurs plus jeunes, ceux qui étaient le principal soutien du ménage, ceux qui touchaient des prestations d'assurance-emploi et ceux qui habitaient la région des Prairies avaient des chances supérieures de trouver du travail.

Perspective

Notes

1 Le terme technique approprié dans le cas d'une approche à risques proportionnels est en fait le « risque » de trouver un emploi. Cependant, pour éviter la connotation négative associée à ce terme, le mot « chances » est employé.

2 Il n'existe pas de véritable consensus dans la littérature sur une définition stricte du chômage de longue durée. Ainsi, la définition correspondant à une période de plus de six mois consécutifs de chômage a été choisie puisqu'elle permet à la fois d'éviter plusieurs distorsions potentielles associées au chômage frictionnel et au chômage saisonnier tout en permettant de conserver un échantillon de taille raisonnable, ce qui est préférable pour les modélisations économétriques. Par ailleurs, cette population de chômeurs présente un grand intérêt dans le sens où leur recherche d'emploi constitue vraisemblablement une activité « dominante ». Par exemple, il serait plutôt inusité de rechercher pendant plus de six mois un emploi que l'on ne prévoit occuper que pour une période de deux ou trois semaines.

3 Ce modèle peut s'exprimer de la façon suivante :

$$h_i(t) = \lambda_0(t)\, e^{(\beta_1 x_{i1} + \ldots + \beta_k x_{ik})}$$

Cette fonction représente le risque que possède un chômeur i de trouver un emploi au temps t. La fonction de risque est ainsi composée de la multiplication de deux termes : le risque de référence, soit le risque commun à tous les individus, et une fonction linéaire d'un ensemble de k variables explicatives x_i associées aux coefficients estimés β placés à l'exponentielle. Autrement dit, le modèle établit que le risque individuel est le produit d'une composante identique pour tous et d'une composante propre à chaque individu.

Le modèle de Cox est appelé modèle à risques proportionnels car on utilise les ratios des fonctions de risque de deux personnes, i et j :

$$\frac{h_i(t)}{h_j(t)} = \frac{\lambda_0(t)\, e^{(\beta_1 x_{i1} + \ldots + \beta_k x_{ik})}}{\lambda_0(t)\, e^{(\beta_1 x_{j1} + \ldots + \beta_k x_{jk})}}$$

ou

$$\frac{h_i(t)}{h_j(t)} = e^{[\beta_1 (x_{i1} - x_{j1}) + \ldots + \beta_k (x_{ik} - x_{jk})]}$$

Ainsi, les deux composantes $\lambda_0(t)$ s'annulent, ce qui élimine le besoin de spécifier la forme de la courbe de risque.

Pour plus de renseignements sur l'analyse de durée, voir Devine et Kiefer (1991). Pour plus de détails sur le modèle de Cox, voir Allison (1995).

4 Pour être plus précis, cette chance est obtenue à l'aide de l'équation suivante :

$$Chance = (e^{\beta} - 1) \bullet 100$$

5 Le faible nombre de facteurs significatifs chez la population en chômage de longue durée peut vraisemblablement refléter la complexité et l'ambiguïté de leurs interrelations sur le marché du travail. Par exemple, compte tenu que le modèle de durée utilisé mesure la chance globale de trouver un emploi, il est possible que certains facteurs puissent avoir des effets spécifiques divergents quant à cette chance. Si tel est le cas, ces effets s'annuleront entre eux et ainsi aucune différence ne sera observée globalement.

6 L'échantillon pour le chômage prolongé n'est pas le même que celui pour le chômage de courte durée et le chômage global. L'échantillon du chômage de longue durée est constitué du premier épisode de longue durée de la personne alors que l'échantillon du chômage de courte durée et du chômage global utilise le premier épisode de chômage, peu importe sa durée (voir *Source des données*).

7 Palameta (2004) a démontré que les nouveaux immigrants étaient de deux à trois fois plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir un faible revenu, alors que la plupart des immigrants de moyenne date et de longue date n'étaient pas plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir un faible revenu. Cela semble indiquer qu'après une période d'adaptation, les immigrants s'intègrent généralement bien à l'économie canadienne.

8 La fréquence du chômage prolongé est la proportion des chômeurs qui sont en chômage prolongé par rapport à l'ensemble des chômeurs.

9 Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, ces deux groupes ont été agrégés.

Documents consultés

ALLISON, Paul D. *Survival analysis using SAS: A practical guide*, Cary (NC), SAS Institute, 1995.

CORAK, Miles R. « La durée du chômage et la dynamique de l'adaptation du secteur du travail : résultats paramétriques obtenus à partir de l'Enquête sur l'activité annuelle au Canada, 1978-1980, 1982-1985 », Ottawa, Conseil économique du Canada, 1990.

CRÉMIEUX, Pierre-Yves, Pierre FORTIN, Paul STORER et Marc VAN AUDENRODE. *L'incidence de l'assurance-chômage sur les salaires, l'intensité de la recherche d'emploi et la probabilité de réemploi*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1995.

DEVINE, Theresa J., et Nicolas M. KIEFER. *Empirical Labor Economics*, New York, Oxford University Press, 1991.

DUBÉ, Vincent. « Les mal-aimés du marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, été 2004, vol. 16, n° 2, p. 29 à 35.

PALAMETA, Boris. « Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, été 2004, vol. 16, n° 2, p. 36 à 42.

WONG, Ging, Harold HENSON et Arun ROY. « Questions touchant le chômage endémique, l'établissement des profils de travailleurs et l'évaluation de programmes », Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, juin 1999, Évaluation et développement des données.